

Réunion du Conseil Municipal du 2 avril 2015

Le deux du mois d'avril deux mil quinze à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents : Christophe GUILLARME, maire, Michel GRAND, Bernard NAULIN, Mireille PALMIER, Nathalie BLANCHARD adjoints, Joëlle BAYARD, Jean-Jacques COGNARD, Fabienne ETAIX, Édouard PONCET, Véronique PONTON, Fabien MARTINON, Dominique DUBOIS, Maurice ROCLE, Mireille LAURENDON, Pierre DENIS

Secrétaire de séance : Édouard PONCET

Lecture est faite du procès verbal de la dernière réunion.

Le compte rendu est approuvé.

VOIRIE 2015 – Délibération 1504001

Bernard NAULIN présente le résultat de l'appel d'offres pour le programme voirie 2015.

Il rappelle les travaux prévus : rue des Grandes Terres, rue du Fournil, accessibilité handicapés devant la boulangerie, rue des Charmilles, allée piétonne lotissement les Grands Prés. 3 entreprises ont répondu :

- Colas : 33 385 € HT
- Eiffage : 27 037 € HT
- Eurovia : 32 132 € HT

Une consultation a également été lancée pour le curage des fossés, l'aménagement de l'allée piétonne rue du champ de course. Deux entreprises ont répondu :

- Palais : 25 949.50 € HT
- Barou : 21 726.50 € HT

Le conseil valide à l'unanimité les entreprises les moins disantes, soit EIFFAGE pour 27 037 € HT et BAROU pour 21 726.50 € HT.

Monsieur NAULIN expose que la rue de l'île fait l'objet d'une limitation de vitesse seulement dans un sens, il serait nécessaire de limiter également dans l'autre sens. Monsieur le Maire indique qu'il prendra un arrêté pour une limitation à 50 km/h dans les deux sens.

TAUX IMPOSITION TAXES LOCALES - Délibération 1504002

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux des 3 taxes ménages cette année (taxe habitation-taxe foncière bâti-taxe foncière non bâti).

Le conseil, à l'unanimité valide les taux suivants :

TAXES	Taux 2015
TH	2.92 %
FB	5.99 %
FNB	13.85 %

APPROBATION DU BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ASSAINISSEMENT

Après présentation des différents chapitres, le conseil municipal approuve à l'unanimité les budgets suivants :

- Principal : 1 692 189 €
 - Fonctionnement : 1 015 194 €
 - Investissement : 676 995 €
- Assainissement : 283 873 €
 - Fonctionnement : 123 951 €
 - Investissement : 159 922 €

EMPLOI SAISONNIER – Délibération 1504003 :

En raison des congés d'été des employés techniques, il est nécessaire de recruter une personne pour assurer l'entretien des fleurs et espaces verts, du 27 juillet au 21 août 2015.

Justine PONCET ayant déposé sa candidature, elle sera employée à raison de 21.50 heures hebdomadaires. Le conseil valide à l'unanimité.

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE – Délibération 1504004 :

Monsieur le Maire rappelle que suite à la circulaire du 19 décembre 2014, la réalisation d'un PEDT est obligatoire pour pouvoir continuer à bénéficier de l'aide de l'Etat via un fonds de soutien pour la mise en place des activités périscolaires.

Mireille Palmier, adjointe aux affaires scolaires, présente le projet préparé par la commission école pour la période 2015-2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide le PEDT applicable à compter du 1^{er} septembre 2015 pour une période de 3 ans.

PROJET ECOLE :

Monsieur le maire présente des plans légèrement modifiés par rapport au premier projet.

Ces nouveaux plans seront transmis aux enseignants et personnel de l'école et cantine afin qu'ils fassent part de leurs remarques.

La consultation a été lancée pour l'étude de sol, le moins disant a été retenu pour 1500 € hors taxes.

L'agence Ampère va travailler sur le dossier d'appel d'offres.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Fête patronale** - Programme officieux proposé par le comité des fêtes :
Samedi : course + bal + retraite aux flambeaux
Dimanche : apéritif + spectacles + repas + concours CMJ sculptures de bonbons + feu d'artifice + bal

TOUR DE TABLE

- Jean-Jacques COGNARD fait un résumé de la réunion présentant le programme agro-environnemental et climatique et de la réunion du syndicat des eaux, auxquelles il a assisté.
- Chasse aux œufs organisée par le CMJ le lundi 6 avril. Environ 80 enfants participeront. D'autre part, rencontres prévues avec le CMJ de Rozier et celui de Feurs
- Repas du CCAS le 11 avril : environ 80 convives inscrits
- Lotissement « le clos Marjolet » : Une entente a été trouvée afin de débloquent les permis de construire qui ne pouvaient être déposés en raison de l'assainissement non conforme de Feurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h

Le prochain conseil est fixé au jeudi 30 avril 2015